

CONTRE LES POUR LA EXCLUSIONS SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

rapport
d'activité
2024

sommaire

**Influencer
les politiques
publiques P.8**

**Accompagner
et appuyer
le réseau P.16**

**Expérimenter
et innover P.26**

**Faire
fédération
P.36**

Parution : Mai 2025

Secrétaire de rédaction : Juliette Martin

Mise en page : Anne Jacquinot

Crédit photos : Pascal Bastien, Maël Gonnet, Mehrak Habibi,
Jérôme Derigny, FAS Nationale, FAS AURA, FAS Bretagne,
FAS Nouvelle Aquitaine

76, rue du Faubourg-Saint-Denis

75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 00

www.federationsolidarite.org

contact@federationsolidarite.org



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Cofinancé par
l'Union européenne



Le mot de Pascal Brice

président de la Fédération
des acteurs de la solidarité

Face aux vents contraires : accompagner, coopérer, résister

En 2024 la Fédération des acteurs de la solidarité s'est portée en première ligne pour préserver les espaces d'initiative associatives face aux menaces qui n'ont cessé de grandir contre les personnes en difficulté, l'engagement du monde du travail social et des bénévoles, la cohésion sociale.

La tentation de faire peser la responsabilité des difficultés du pays sur les plus fragiles – bénéficiaires du RSA et étranger.ère.s au premier chef – s'est installée dans le débat public de manière décomplexée. Le vote de la loi immigration à la fin 2023, bien que censurée par le Conseil constitutionnel, a produit l'effet de bascule redouté. Nous avons été à l'été 2024 confrontés.e.s à un risque imminent d'exercice du pouvoir au niveau national par des partis d'extrême-droite, qui restent par nature antinomiques de nos combats pour la solidarité. La Fédération a pris, avec ses partenaires de la société civile au sein du Pacte du pouvoir de vivre, toutes ses responsabilités pour alerter les Françaises et les Français sur le sens de leur choix : accepter ou refuser l'introduction dans notre pays, comme dans tant d'autres désormais, d'un permis d'humilier les plus fragiles.

Ces menaces n'ont pas disparu. Un raidissement idéologique ou opportuniste conduit de plus en

plus de « responsables » publics à tourner le dos aux valeurs républicaines et à un pragmatisme de bon aloi dans la conduite des affaires publiques, y compris localement. Il s'y ajoute une sortie à l'aveugle du « quoi qu'il en coûte ». Si peu semble avoir été retenu des leçons de la mobilisation collective contre le Covid qui nous avait valu tant de remerciements – mérités. L'investissement durable auprès des personnes à la rue, pour contrecarrer les effets de la sous-rémunération des travailleur.se.s pauvres dans les entreprises et des dysfonctionnements des politiques publiques – de la psychiatrie, de l'aide sociale à l'enfance, des droits des femmes, du logement ou des migrations – est passé au second plan. La nécessaire maîtrise des déficits publics et de la dette s'effectue de manière indiscriminée, au détriment des plus fragiles et de celles et ceux, professionnel.le.s et bénévoles, qui les accompagnent, pour mieux protéger des indispensables efforts celles et ceux qui pourraient et devraient y contribuer.

Ces dérives politiques et budgétaires pèsent sur vos actions au plus mauvais moment. Si notre pays reste parmi les plus protecteurs et redistributeurs au monde, la pauvreté s'enracine et s'étend, touchant toujours plus de jeunes, de femmes, d'urbain.e.s et de ruraux.ales, de retraité.e.s. La peur de la précarité étend son ombre funeste jusque dans une partie du monde

du travail et des classes moyennes, alimentant les désordres dans notre démocratie. Nos associations sont profondément fragilisées au plan économique par la hausse des coûts. La menace qui pèse sur la survie de nombre d'entre elles est désormais existentielle.

Alors que ces vents contraires ne cessent de se renforcer, la FAS est restée fidèle à son ADN pour accompagner ses adhérent.e.s, coopérer avec les pouvoirs publics, organiser la résistance face à l'inacceptable.

Accompagner les associations et structures adhérentes est nécessaire par temps calme, vital en ces temps agités. C'est la raison d'être de notre Fédération, tant nationale qu'au plan régional. Nous avons poursuivi l'ouverture d'espaces de partage des avancées et des difficultés. Ce fut notamment la vocation des Journées du travail social de Nancy de septembre 2024 d'où tant de participant.e.s sont reparti.e.s avec une énergie communicative. Ce fut à nouveau l'état d'esprit des temps de réflexion collective organisés à tous les niveaux de notre Fédération pour donner à voir, partager, débattre, réfléchir à partir de vos engagements pour la solidarité auprès des personnes dans nos rues, dans les hébergements, vers le logement, dans l'insertion par l'activité économique. Pour mieux vous accompagner, la FAS a méthodiquement poursuivi sous l'égide de son projet fédéral et grâce à ses administrateur.rice.s et salarié.e.s, la modernisation de son fonctionnement interne notamment au plan de l'organisation financière et comptable. De nouveaux espaces de réflexion et d'action de référence ont été installés, comme en faveur de l'action associative pour la transformation écologique juste. À chaque fois, les personnes concernées, les professionnel.le.s et les bénévoles ont été invités à prendre la parole pour construire d'autres formes de délibération et d'organisation du travail face à une conception des politiques publiques encore trop marquée par des approches centralisées, verticales et bureaucratiques.

Nous prenons comme un acte de confiance la croissance, à nouveau en 2024, du nombre des adhérent.e.s à la Fédération. Une confiance qui nous oblige.

Coopérer est notre raison d'être. Plus que jamais, la Fédération nationale et les fédérations régionales se positionnent pour cela entre les adhérents, petits, grands et moyens, nationaux, départementaux et régionaux, afin de faire valoir nos expertises, favoriser les partages et résister aux vents mauvais. Cet état d'esprit nous anime également vers les pouvoirs publics nationaux et locaux. Il a conduit la FAS à poursuivre un travail régulier avec les autorités politiques, exécutives et parlementaires ainsi qu'administratives du pays dans les champs de l'hébergement, du logement, de l'insertion et de l'emploi. En ces temps troublés, l'engagement républicain et solidaire de tant de fonctionnaires et d'élu.e.s nationaux.ales et locaux.ales est plus que jamais précieux. Cet effort a été régulièrement couronné de succès pour obtenir l'abandon des projets de loi portant atteinte au SRU, pour la prise en compte du Ségur pour tou.te.s par le budget de l'État (mais non par tous les départements) ou pour éviter une remise en cause brutale des budgets consacrés à l'hébergement ou à l'insertion par l'activité économique.

Mais il nous a fallu, aussi, organiser la résistance. C'est la vocation de l'espace de vigilance et de mobilisation installé par la FAS dès le début 2024 au lendemain de l'adoption d'une loi immigration qui se situait en rupture avec la tradition républicaine. Nous n'avons cessé de l'étoffer par nos prises de position publiques ou en déferant devant les tribunaux administratifs les actes manifestement contraires au droit à l'inconditionnalité de l'accueil.

Face aux vents contraires, nous sommes fort.e.s. Plus fort.e.s que nous ne le pensons parfois nous-mêmes tant l'adversité est puissante et les impasses imposées aux personnes et à nos engagements nombreuses, poussant à la colère ou au découragement. Nous sommes cependant fort.e.s de nos expertises, de notre ancrage dans les grandeurs et les difficultés de la vie, de nos valeurs, de notre lucidité sur ce qui tarabuste et inquiète la société jusque dans nos rangs, de notre unité.

Comme en 2024, il revient en 2025 à notre Fédération, votre Fédération, d'incarner et de porter haut cette détermination et cette ouverture, malgré tout, pour la solidarité.

Amitiés solidaires.

Nous sommes une **fédération**

sociale et solidaire

Militante de la conquête et de l'effectivité des droits

participative

Porteuse des valeurs démocratiques également défendues dans notre fonctionnement interne

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de croire et de ne pas croire et à combattre les pressions qui s'exerceraient contre cette liberté

féministe

Mobilisée pour la conquête et la défense des droits et des libertés des femmes en précarité

écologique

Active pour prendre notre part dans la protection de la planète avec et pour les personnes en précarité

militante

Engagée pour la défense des droits, par la recherche de solutions, la construction avec l'ensemble des acteurs et dans l'instauration d'un rapport de force quand cela est nécessaire

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes et des acteurs dans les territoires où elles/ils agissent

QUELQUES CHIFFRES

1 million
de personnes
accompagnées

et/ou accueillies
par nos adhérents

910
associations
et organismes

pour accueillir, accompagner, héberger
les personnes en situation de précarité
et de pauvreté

24
adhérents
nationaux

↑ **Le chiffre
qui monte:**

+59 %

de nouvelles
adhésions
entre 2023 et 2024

(44 nouvelles adhésions en 2023
contre 70 en 2024)

8 réunions
du conseil
d'administration

5 réunions
du collège des régions

10 réunions
du bureau

5 réunions
Entr'FAS
pendant lesquelles les délégué.e.s
régionaux.ales se sont retrouvé.e.s



Bienvenue à France Terre d'Asile!

« Dans un contexte de plus en plus tendu et complexe pour le monde associatif, France terre d'asile a choisi d'adhérer à la FAS car c'est une structure qui permet une coordination inter-associative efficace (accès et partage d'information et de bonnes pratiques tant au niveau national que régional) mais aussi d'avoir plus d'impact auprès des décideurs. »

OLIVIER LAVIOLETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Influencer les politiques publiques

Une année productive malgré les incertitudes

Poursuivre un dialogue constructif avec les pouvoirs publics implique une certaine stabilité... que les circonstances n'ont pas vraiment favorisée en 2024 ! Dans cette année de turbulences politiques marquée par une dissolution de l'Assemblée nationale qui a pris tout le monde de court, la FAS a gardé son cap.

Porter la parole des hommes, des femmes et des enfants en situation de précarité et assurer les moyens matériels et humains du travail social auprès des décideur.se.s politiques nationaux ou régionaux est une mission de plus en plus délicate, alors même que les citoyen.ne.s des classes dites « intermédiaires » sont touché.e.s par une triple crise économique, sociale et environnementale.

La FAS s'est mobilisée sans relâche pour empêcher le pire et aussi, parfois, pour faire advenir le meilleur. Nous avons directement interpellé et rencontré les ministres successifs, les représentant.e.s des administrations et les parlementaires. Nous avons activement participé au mouvement de la société civile contre l'extrême droite alors aux portes du pouvoir. Nous avons multiplié les actions collectives pour protéger les associations en grave danger de précarisation, pour défendre l'inconditionnalité de l'accueil et le Logement d'abord, pour promouvoir le plein emploi solidaire et favoriser l'accès aux droits pour tou.te.s.

Grâce aussi à la mobilisation des FAS régionales et des adhérent.e.s, plus d'une centaine d'amendements ont été proposés aux parlementaires : 69 à l'Assemblée nationale et 56 au Sénat.

Sur tous les fronts, malgré l'instabilité politique et ses impacts sur le secteur social, la FAS a continué à faire vivre sa volonté de dialogue et les valeurs de la solidarité.

12
rendez-vous
avec des ministres

3
projets de loi
amendés

125
amendements
proposés aux
parlementaires
dont 74 repris

30
auditions des
expert.e.s de la
FAS à l'Assemblée
nationale et au Sénat

1
proposition
de résolution
transpartisane
sur le sans-abrisme
des enfants

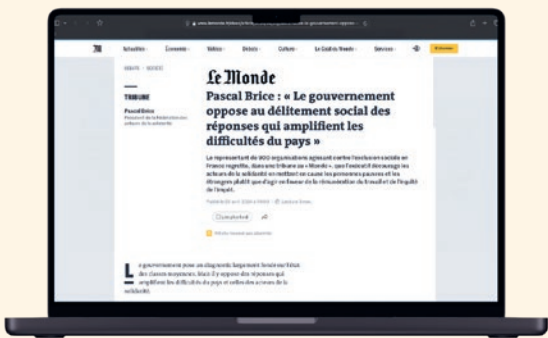
Douze mois d'actions et de mobilisations pour la solidarité

mars

Féminisation de la précarité: pour une autre politique de santé

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, la FAS formule cinq propositions à l'intention des pouvoirs publics pour répondre aux besoins spécifiques en santé des femmes en situation de précarité. « L'impact du sexe et du genre n'est pas assez pris en compte dans les déterminants de santé et dans la construction des politiques publiques et territoriales », argumente la FAS dans son Plaidoyer « Santé des femmes en situation de précarité ». La FAS préconise cinq axes d'action prioritaires et quatre « focus », notamment sur la santé mentale et les femmes étrangères.

avril



Tribune de Pascal Brice publiée dans Le Monde le 25 avril 2024

Maintenir le dialogue: le président de la FAS s'exprime dans Le Monde

Une tribune signée Pascal Brice, président de la FAS, est publiée dans le journal Le Monde le 25 avril. Face au délitement social, les réponses de l'exécutif « amplifient les difficultés du pays », écrit notre président.

Partageant le constat d'une crise des classes moyennes débouchant sur « une forte aspiration à l'ordre et à l'autorité », il interpelle les pouvoirs publics sur la mise en cause répétée des personnes en situation de précarité et des personnes étrangères.

La FAS rappelle qu'elle prendra « toute [sa] place dans une société traversée par de nombreuses crispations, avec celles et ceux qui feront le choix de les dénouer plutôt que de les nier ou de les instrumentaliser ».

février

Aggravation de la pauvreté: le « Plan de vigilance et de mobilisation » est lancé

« Des associations à bout face à une pauvreté dont on ne voit pas le bout »: après une large consultation des personnes accompagnées, des professionnel.le.s et des bénévoles, avec plus de 1000 répondant.e.s, la FAS se dote d'un « Plan de vigilance et de mobilisation » inédit. La Fédération s'engage à apporter soutien, accompagnement et protection aux associations dans le cadre fixé par son Projet fédéral 2022-2027. Ses modalités:

- Un appui juridique renforcé aux structures y compris par des recours contentieux si nécessaire;
- Un encadrement de la reprise des travaux avec les pouvoirs publics sur la base du courrier au Premier ministre du 9 janvier;
- Un développement des actions de communication afin de partager les réalités de terrain avec le plus grand nombre;
- L'élargissement des actions de mobilisation à la société civile.

« Plan de vigilance et de mobilisation » réalisé par la FAS en février 2024



Loi immigration: la FAS demande des clarifications au Premier ministre

À la suite de l'adoption de la loi dite « immigration » en décembre 2023, le président de la FAS écrit au Premier ministre Gabriel Attal le 9 janvier pour lui faire part des inquiétudes de la Fédération et de ses adhérent.e.s. Il déplore un « changement de nature » de la loi eu égard au projet initial et annonce la « mise en retrait » de la FAS dans l'attente de clarifications des intentions du gouvernement.

Le 25 janvier, le Conseil constitutionnel invalide près d'un tiers des dispositions votées, notamment sur les points décisifs sur lesquels la FAS avait attiré son attention: respect de l'inconditionnalité de l'accueil, accès aux prestations sociales pour l'intégration, accès aux soins, liberté d'exercice de la solidarité. Un soulagement, dans un contexte de stigmatisation qui demeure inquiétant.

juin

Plein emploi solidaire : la FAS engagée aux côtés du Collectif IAE

À l'heure où les modalités de la loi dite « plein emploi » sont en discussion, le 6 juin, la FAS et sept réseaux représentatifs des Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) s'alarment, dans une tribune commune, des graves menaces qui pèsent sur des centaines de milliers de personnes accompagnées vers l'emploi.

Le Collectif rappelle que la Cour des comptes avait jugé en 2019 « très positive » l'action des SIAE, et alerte du fait que « leur modèle social et économique est de plus en plus fragilisé, voire intenable ». Sur tout le territoire, plus de 4 600 SIAE assurent les objectifs assignés de la politique publique d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi sur des activités à forte valeur ajoutée pour les personnes et les territoires.

Projet de loi SRU : la FAS s'oppose au détricotage d'une loi « utile et efficace »

La FAS bataille contre le projet de loi porté par le ministre du Logement Guillaume Kasbarian. En intégrant aux objectifs HLM à atteindre les « logements locatifs intermédiaires » (LLI), le projet dénature l'esprit de la loi SRU. Alors que le mal-logement s'étend, privilégier des logements intermédiaires, à des loyers à peine inférieurs aux loyers de marché, constitue en effet une profonde erreur de diagnostic.

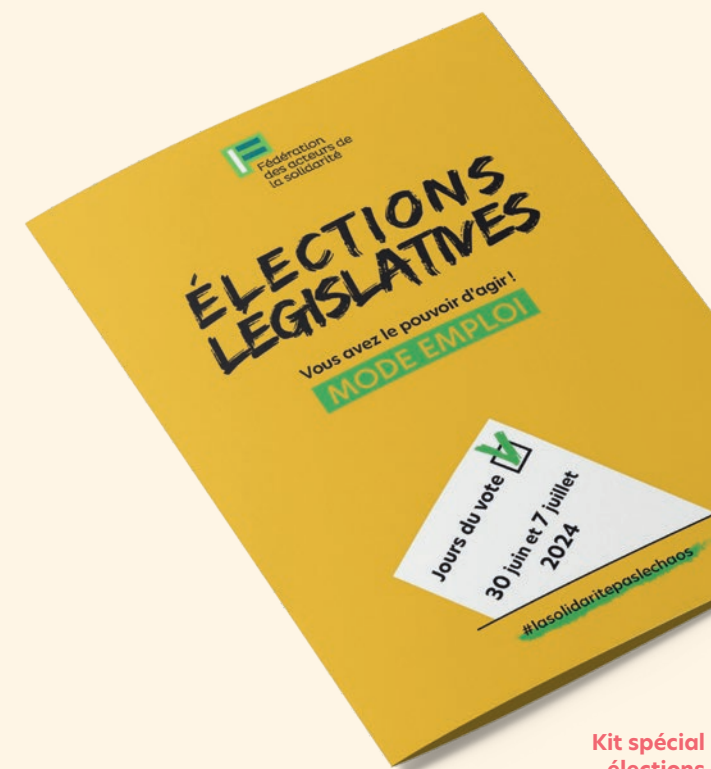
Le 17 juin, dans un communiqué commun, la FAS, la Fondation pour le logement des défavorisés (ex- Fondation Abbé Pierre) et l'Union sociale pour l'habitat défendent « une loi utile et efficace » et appellent les parlementaires à refuser l'intégration des LLI à la loi SRU. La dissolution de l'Assemblée nationale aura finalement raison de l'examen de ce projet de loi.

juillet

Appel au vote et mobilisation contre la menace de l'extrême droite

Préoccupée par la montée des comportements hostiles envers les personnes en difficulté et les associations, et sachant que l'extrême droite au pouvoir ne manquerait pas de les décupler, la FAS, réunie en Assemblée générale ordinaire, adopte, une motion « Pour la solidarité, contre la menace de l'extrême droite » qui appelle à la mobilisation et au vote aux deux tours des élections législatives les 29 et 30 juin et les 6 et 7 juillet, pour empêcher le Rassemblement national et ses alliés de gouverner la France.

Avec ses 13 fédérations régionales, et en lien avec ses partenaires de la société civile, la FAS lance un appel à la protection républicaine et à l'ouverture d'un « espace de solidarité et de protection » pour accompagner les personnes et les structures directement menacées.



Kit spécial élections législatives réalisé par la FAS en juin 2024

août

Sans-abrisme : le sixième baromètre « Enfants à la rue »

La FAS et l'UNICEF France publient leur sixième baromètre « Enfants à la rue » et déplorent l'insuffisance des réponses apportées aux familles et aux enfants sans domicile. En 2024, 2043 enfants, dont 467 de moins de 3 ans, sont resté.e.s sans solution d'hébergement à la suite d'une demande au 115. Un chiffre en constante augmentation malgré l'engagement pris par les gouvernements successifs de « ne plus avoir aucun enfant à la rue ». Les FAS régionales documentent la situation chacune sur leur territoire.

Adeline Hazan, présidente de l'UNICEF France et Pascal Brice, président de la FAS, rappellent que la lutte contre le sans-abrisme est « avant tout une question de volonté politique ».



Dossier de presse diffusé en août 2024 pour la sortie du sixième baromètre FAS - Unicef France « Enfants à la rue »

mai



Verbatim de Véronique Lambert, directrice de l'Étape et administratrice de la FAS, publié sur les réseaux sociaux pour la campagne #lasolidaritepaslechaos

#lasolidaritepaslechaos : une campagne très suivie sur les réseaux sociaux

Dans le cadre des actions de communication prévues par le Plan de vigilance et de mobilisation, la FAS lance, le 1er mai, une campagne de sensibilisation du public sur les réseaux sociaux. Son slogan : #lasolidaritepaslechaos. Son objectif : valoriser l'impact du travail social sur le maintien de la cohésion nationale. Une série de messages simples et courts sont diffusés pour frapper l'opinion.

« Le travail social fait partie de la solution, il faut le voir comme un investissement et non comme un coût » : cette citation extraite d'un entretien de Véronique Lambert, directrice de l'association l'Étape et administratrice de la FAS, au quotidien Ouest-France (daté du 17 avril) sera l'un des posts les plus consultés et repartagés de la FAS sur LinkedIn !

septembre

Reprendre le chemin de la solidarité: la lettre au nouveau Premier ministre

Le 13 septembre, Pascal Brice écrit au nouveau Premier ministre Michel Barnier pour l'inviter à « reprendre le chemin de la solidarité ».

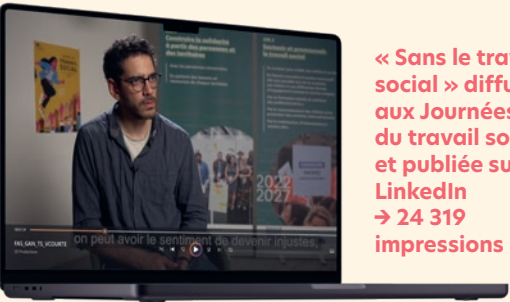
« L'engagement résolu contre la pauvreté et pour la cohésion sociale nous apparaît en un tel moment de la vie de notre pays non comme une charge mais bien comme porteuse de solutions. »

Il rappelle que les acteurs et actrices de la solidarité – personnes accompagnées, travailleurs sociaux et travailleuses sociales, responsables d'associations, bénévoles ont « besoin d'être considéré.e.s, écouté.e.s, respecté.e.s, conforté.e.s et doté.e.s des moyens nécessaires à leur action dans la durée ».

Événement: les Journées du travail social à Nancy

Les 24 et 25 septembre, Nancy devient pendant deux jours la capitale du travail social. Organisée par la FAS sur le thème « pouvoirs d'agir, pouvoir agir », ces journées rassemblent 1 200 salarié.e.s, bénévoles, personnes accompagnées, expert.e.s, venu.e.s débattre, réfléchir, partager leurs expériences, témoigner, se former et... faire la fête! « Un espace d'échanges et de mobilisation, de témoignages et d'expertises plurielles pour réaffirmer et renforcer notre engagement en faveur de l'intérêt général », explique Nathalie Latour, directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité.

→ LIRE AUSSI P. 20-21



« Sans le travail social » diffusée aux Journées du travail social et publiée sur LinkedIn → 24 319 impressions

octobre

Tri des vulnérabilités: la FAS et la Croix-Rouge française alertent sur des SIAO fragilisés

Dans un courrier adressé le 17 octobre à Valérie Létard, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, Pascal Brice, président de la FAS, et Philippe Da Costa, président de La Croix-Rouge française, dont les associations membres gèrent la totalité des 115 en France, s'inquiètent de la grande fragilisation des Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), du « lien de confiance détérioré » avec l'État et d'une « hiérarchisation des vulnérabilités contraire à tous les principes d'inconditionnalité de l'accueil et du Logement d'abord, faute de places suffisantes pour répondre aux demandes ».

Dans un tel contexte, préviennent les deux présidents, les associations qui « ont toujours répondu présentes pour accompagner l'État dans les récentes crises successives, s'interrogent aujourd'hui sur l'opportunité et le sens de poursuivre ces missions ».



novembre

Plaidoyer « Justice, travail social, facteur de désistance » publié par la FAS en novembre 2024

Personnes sous main de justice: la FAS plaide pour un accompagnement social global

Pour lever les préjugés et les représentations sur les personnes placées sous main de justice et le travail social, la Journée nationale justice organisée par la FAS le 19 novembre donne la parole aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales, aux conseiller.ère.s pénitentiaires d'insertion et de probation, aux juges d'application des peines, favorisant l'interconnaissance et les échanges sur la « désistance » (processus de sortie de la délinquance).

Alors qu'au 1^{er} septembre 2024, 78 969 personnes sont détenues en France, pour une capacité de 62 014 places opérationnelles, la FAS présente son « Plaidoyer justice » et formule une série de recommandations concrètes pour améliorer à court et long terme le sort des personnes incarcérées.

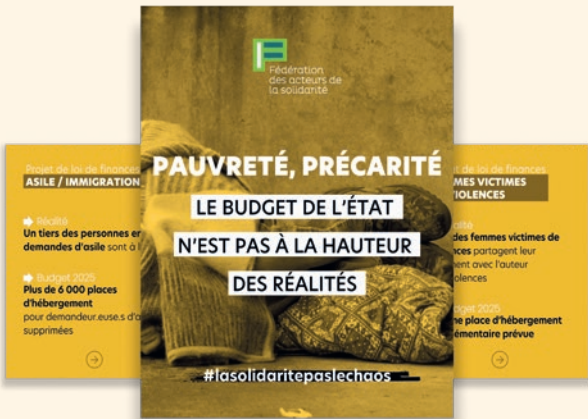
décembre

Loi de finances 2025: plus de 70 amendements et des victoires

Grâce aux liens constants entretenus avec les parlementaires (audition, rendez-vous), et grâce aux relais des adhérent.e.s et des FAS régionales, 70 amendements intégrant les recommandations de la FAS sont déposés dans le cadre des débats pour le projet de loi de finances 2025.

Avant la motion de censure qui voit le gouvernement de Michel Barnier tomber, le 4 décembre, et les débats budgétaires reportés, la FAS, fidèle à sa volonté de « dépassement des clivages autour de la solidarité collective », poursuit sa mobilisation.

Des victoires importantes seront obtenues, avec la création de places d'hébergement supplémentaires, un maintien du dispositif d'accompagnement des personnes déplacées d'Ukraine ou encore la revalorisation de l'aide financière à l'insertion sociale pour les personnes en sortie de parcours de prostitution.



Carrousel publié sur les réseaux sociaux pour présenter les propositions de la FAS sur le projet de loi de finances 2024

Accompagner et appuyer le réseau

À vos côtés sur tous les fronts

La FAS s'engage aux côtés de ses adhérent.e.s pour décrypter les réalités sociales, éclairer les pratiques et renforcer l'action collective. Grâce à une observation fine des territoires et à une veille juridique constante, la FAS fournit des analyses partagées et des outils opérationnels adaptés aux besoins du terrain. Dans l'objectif de « renforcer l'observation sociale au sein du réseau » posé par l'axe 5 du Projet fédéral 2022-2027, la FAS a publié quatre grandes enquêtes en 2024.

Face aux défis réglementaires et administratifs auxquels sont confrontées les structures, la FAS renforce son accompagnement juridique autant pour faciliter la navigation des associations dans les complexités législatives, que pour allier la question du droit aux enjeux de plaidoyer. Des notes d'expertise sont régulièrement produites pour soutenir les professionnel.le.s du réseau et leur offrir un appui technique et stratégique indispensable.

En cultivant une approche collaborative et en valorisant les retours d'expériences, via les Groupes d'appui nationaux et régionaux, les webinaires et les journées d'échanges, la fédération renforce la capacité d'agir de ses membres et favorise l'émergence de solutions innovantes et solidaires. Comme affirmé dans l'axe 4 de notre projet fédéral 2022-2027, « notre fédération entend poursuivre et amplifier sa mobilisation pour mettre rapidement un terme à la crise du travail social, obtenir sa valorisation, sa promotion, son accompagnement, et aboutir au respect de l'expertise des professionnel.le.s et à la reconnaissance de leur utilité sociale par toute la société ». Les Journées du travail social organisées à Nancy les 24 et 25 septembre 2024, qui ont rassemblé plus de 1 200 participant.e.s, ont été un point d'orgue de cet engagement.

Pour « favoriser le développement d'approches et de projets coopératifs au sein du réseau » (axe 3 du projet fédéral), différents fonds de soutien ont permis de soutenir pas moins de 580 projets en 2024 ! Le Fond d'animation du réseau (FAR) a permis de financer des projets collaboratifs entre les fédérations régionales, avec la fédération nationale, et des projets pluriannuels en lien avec les axes prioritaires du projet fédéral, portés notamment par les fédérations Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Pays-de-la-Loire et Centre-Val de Loire. Un levier indispensable pour renforcer l'horizontalité dans le réseau et ouvrir des nouveaux espaces de réflexion thématiques.

41
groupes d'appui
nationaux
co-animés par
les élu.e.s
et les chargé.e.s
de mission

32
webinaires suivis
par près de
5 000 personnes

15
événements
organisés en
présentiel :
→ 2 Journées du
travail social
→ 8 Journées
nationales
→ 7 Journées de
rencontres réseau

30
publications
produites



Nancy, capitale du travail social !

Pendant deux jours, les 24 et 25 septembre à Nancy, plus de 1 200 personnes, acteur.rice.s de la solidarité - personnes accompagnées, professionnel.le.s, bénévoles, élu.e.s, expert.e.s, universitaires - ont pris la parole pour mettre la force du travail social et l'action associative en pleine lumière. Des rencontres riches et des débats passionnants qui ont démontré nos capacités de réflexion, d'innovation et de réinvention, et notre rôle vital pour la cohésion nationale.



Des invité.e.s sur un plateau →

En partenariat avec la rédaction des Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH), un plateau média était installé au cœur du Village des initiatives pour proposer des interviews et des débats sur les grands enjeux de la solidarité et sur des thématiques plus spécifiques comme la participation des personnes concernées et accompagnées, ou le Livre blanc du travail social.

← Des débats passionnés et passionnants

3 plénières, 7 conférences et 15 ateliers animés par plus de 120 intervenant.e.s, dont des personnes concernées. De nombreux sujets ont été abordés : la justice sociale et l'écologie, l'aller-vers, la participation, les discriminations, le travail pair, les relations avec les pouvoirs publics, ainsi que l'emploi, la santé, le numérique, les métiers de l'humain.



Notre Manifeste du Travail Social →

Un an après la publication du Livre blanc du travail social, la FAS présentait son manifeste, avec une analyse de la situation actuelle et des propositions d'orientations pour les années à venir. Élaboré avec le Groupe d'appui national « Travail Social » de la FAS, ce manifeste formule des propositions concrètes pour redonner du sens et de la reconnaissance au travail social.



← Des initiatives solidaires en tout genre

Le Village des initiatives a réuni plus d'une trentaine d'exposant.e.s et partenaires privés, institutionnels, associations, adhérent.e.s, conseils régionaux et nationaux, personnes accompagnées. Pour représenter le travail social dans toute sa diversité, des artistes engagé.e.s ont offert aux participant.e.s des moments de respiration. Merci au comédien Hassam Ghancy, à la dessinatrice Anna Lentzner et aux clowns Dames Fringuettes de leur présence.

Notre plaidoyer Participation →

Le plaidoyer Participation a été travaillé et porté par le Groupe d'appui national « Participation » de la FAS. Convaincue de la nécessité d'associer les personnes concernées à toutes les démarches, la fédération s'est engagée depuis de nombreuses années à promouvoir, renforcer et incarner la participation au sein des structures et dans toutes ses actions.



Retrouvez les Journées du travail social en replay

Les enquêtes FAS, une expertise au service de tou.te.s

Dans le cadre de son projet fédéral 2022-2027, la FAS s'est engagée auprès de ses adhérent.e.s à développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter les réponses à apporter. Quatre enquêtes publiées en 2024 fournissent de précieuses données pour mieux comprendre les réalités, outiller le réseau et appuyer notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

Plan Grand Froid

MARS 2024

La FAS a mené auprès des Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) une enquête pour mettre en évidence les pratiques locales face à la gestion des vagues de froid et analyser les réponses apportées par l'État. La moitié des départements constate que la situation hivernale s'est détériorée par rapport à l'année précédente.

Intermédiation locative (IML) Ukraine

AVRIL 2024

L'enquête de la FAS, menée avec la FAPIL et SOLIHA, auprès des associations gérant ce dispositif révèle notamment que 87 % des répondants n'ont aucune visibilité sur le financement de l'IML Ukraine au-delà des six prochains mois, et 31 % n'ont pas reçu leur financement complet pour 2023. La guerre prolongée en Ukraine fragilise le secteur de la lutte contre l'exclusion qui pourtant a su répondre présent dès le début du conflit.

Personnes étrangères : accès aux droits entravé, insertion empêchée

OCTOBRE 2024

Les résultats de cette enquête illustrent les graves dysfonctionnements du portail d'Administration numérique des étrangers en France (ANEF), qui entraînent des ruptures de parcours dramatiques : 50 % des répondant.e.s indiquent une perte des droits à France Travail, 45 % une perte des droits à l'emploi, et 46 % une perte d'autres droits sociaux.

Femmes et sans- abrisme : quelles réalités ? Volet 1: le phénomène vu par les SIAO

NOVEMBRE 2024

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, la FAS publie son enquête pour mieux identifier les typologies des publics féminins sans abri (femmes enceintes, isolées, en famille, vieillissantes, victimes de violences) et objectiver les freins spécifiques qu'elles rencontrent.

Appui juridique : des outils pour informer les adhérent.e.s et les aider à agir

La FAS analyse, accompagne et apporte une expertise juridique au réseau sur les questions d'actualité relatives au champ de l'action sociale. En 2024, la FAS a publié des guides, des notes techniques et des décryptages juridiques, en assurant leur diffusion dans le réseau, notamment à travers l'organisation de webinaires.

Stratégie contentieuse

La FAS poursuit sa stratégie contentieuse visant à mettre en cause, devant les juridictions administratives, les décisions ou instructions générales portant atteinte aux principes défendus par la FAS. En 2024, en partenariat avec d'autres associations ou collectifs et en lien avec les FAS régionales, la FAS a déposé un recours contre l'arrêté anti-mendicité de novembre 2024 à Nevers. Elle a également apporté son soutien à un adhérent dans le cadre d'une intervention volontaire contre une décision de rejet de candidature pour le portage d'un SIAO. Enfin, elle a suivi les recours visant à défendre les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil qui avaient été déposés en 2023 en Île-de-France et en Haute-Garonne.

Travaillés tout au long de l'année 2024, deux nouveaux recours seront déposés début 2025 :

- Le Collectif des associations pour le logement (ancien CAU), dont la FAS est co-porte-parole, lancera, avec ses 40 associations membres, une action juridique inédite contre l'État pour « non-assistance à personnes mal-logées ».
- La FAS, avec neuf associations, déposera un recours devant le Conseil d'État pour « carence fautive » de l'État dans l'Administration numérique des étrangers en France (ANEF).



Fonds de soutien : 580 projets soutenus par la FAS en 2024

À travers ses différents fonds de soutien, la FAS s'engage dans la lutte contre l'exclusion sociale, pour l'accès aux vacances et en faveur de l'égalité des chances. En partenariat avec L'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV), la Française des jeux (FDJ) et la Fondation JM Bruneau pour le Fonds initiatives locales contre l'exclusion (FILE), des centaines d'actions porteuses de solutions concrètes ont été financées en 2024.

Le Fonds pour la promotion des droits des femmes et pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation
→ 12 projets

Le Fonds initiatives locales contre l'exclusion (FILE)
→ 102 projets

420 séjours Vacances pour tou.te.s
→ 19 000 nuitées

3 070 personnes parties en vacances
dont 95 % de personnes accompagnées

Des acteurs et actrices de la solidarité engagé.e.s sur tous les territoires

FAS ÎLE-DE-FRANCE

Une table ronde pour une meilleure inclusion des publics LGBTIQ+

De nombreuses enquêtes indiquent que les personnes LGBTIQ+ sont davantage exposées que les personnes cisgenres¹ et hétérosexuelles aux consommations de produits psychoactifs et aux conduites à risque en raison des LGBTIphobies. Pourtant, leur accès aux dispositifs de soin et d'addictologie est largement freiné par de multiples facteurs : des refus d'accompagnement dans les parcours de soins ; une exposition accrue aux actes ou propos discriminatoires ; une méconnaissance des spécificités du public par les professionnel.l.es de santé ; et *in fine*, une méfiance vis-à-vis de ces dernier.ère.s. En avril 2024, la FAS Île-de-France organisait une table ronde pour se saisir de ces enjeux et garantir une meilleure inclusion des publics LGBTIQ+.

1. Une personne cisgenre est une personne qui adhère au genre assigné à la naissance. En d'autres termes, les personnes qui ne sont pas trans et/ou non-binaires sont cisgenres.



FAS CENTRE-VAL DE LOIRE

Une journée pour favoriser la participation des personnes concernées

En novembre 2024, la FAS Centre-Val de Loire organisait sa première Journée régionale sur la participation des personnes concernées en les impliquant dans toutes les étapes de l'organisation et de l'animation. La journée fut rythmée par des témoignages, des ateliers participatifs et des saynètes théâtrales. L'objectif était de montrer que la participation est un processus en évolution constante qui recouvre plusieurs réalités : l'implication des personnes accompagnées dans leur propre parcours et dans la gestion de leurs structures, la possibilité pour elles de prendre la parole dans des espaces dédiés, leur participation au sein d'un collectif avec les travailleur.euse.s sociaux.ales, les bénévoles et les institutions. En donnant aux personnes concernées un rôle actif dans cet événement, la FAS Centre-Val de Loire a souhaité prouver qu'une co-construction véritable est possible.

FAS BRETAGNE

Un plan d'action co-construit vers et dans le logement

Depuis 2022, la FAS Bretagne et ses adhérent.e.s, en collaboration avec l'ARO HLM Bretagne, travaillent ensemble pour faciliter le passage de l'hébergement au logement des personnes en situation de précarité. En 2024, la FAS Bretagne a organisé un webinaire sur l'allers-vers avec une cinquantaine de participant.e.s et un groupe de travail s'est réuni pour concevoir un outil commun d'évaluation de la demande de logement social à destination des travailleur.euse.s sociaux.ales. Cette collaboration est le fruit d'une belle mobilisation des adhérent.e.s de la FAS Bretagne et des organismes HLM, qui permet aux deux réseaux de mieux se connaître grâce à la création d'espaces de coopération. En 2025, une journée de sensibilisation organisée en commun réunira une centaine de personnes pour aborder le sujet de la santé mentale.



FAS NORMANDIE

Une charte signée par les cinq SIAO du territoire

La charte signée par les cinq Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) du territoire normand est un travail collaboratif mené par la FAS Normandie avec la FAS nationale et les gouvernances des SIAO (administrateurs / présidents + directions et chef.fe.s de service). La FAS Normandie avait été sollicitée par les cinq SIAO normands lors d'une commission en janvier 2024 à la suite des webinaires organisés par la FAS nationale dans le cadre du plan de vigilance et de mobilisation. Elle avait ensuite organisé une journée de travail en octobre avec les cinq SIAO normands, la directrice générale de la FAS nationale Nathalie Latour, le président et les salarié.e.s et les délégué.e.s départementaux.ales de la FAS Normandie. L'objectif de cette charte est pour les SIAO de s'accorder sur un socle commun afin de mener à bien une résistance constructive.

FAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une étude et des recommandations sur le non-recours aux droits

Pour mieux comprendre dans quels cas les personnes en situation de précarité ne recourent pas aux dispositifs, la FAS Bourgogne-Franche-Comté a réalisé une étude menée à travers d'entretiens, de questionnaires et de travaux en groupe. Elle met en évidence plusieurs freins comme le manque d'information accessible, la complexité des démarches, la fracture numérique, la mobilité réduite ou le manque d'accompagnement adapté. Face à ces constats, la FAS Bourgogne-Franche-Comté fait plusieurs recommandations, parmi lesquelles : simplifier et centraliser l'information, adapter les dispositifs aux besoins réels, renforcer la médiation sociale et institutionnaliser l'approche « aller-vers ».

FAS AUVERGNE RHÔNE-ALPES



Une enquête participative pour articuler soins en addictologie et parcours d'hébergement

En 2024, la FAS Auvergne-Rhône-Alpes organisait la journée régionale « Parcours de soins en addictologie des personnes hébergées » pendant laquelle ont été présentés les résultats des phases de l'enquête participative « Articulation des parcours de soins en addictologie et des parcours d'hébergement des personnes accompagnées en structures d'accueil, hébergement, insertion et logement ». Près de 100 participant.e.s ont ainsi pu explorer les actions à développer entre les secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Le projet était né dans le cadre du programme de formation action piloté par la FAS AURA, en partenariat avec la Fédération Addiction et Addictions France, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé, pour répondre aux difficultés des personnes hébergées pendant leur période de sevrage.

FAS PACA CORSE

Deux conventions Logement d'abord signées à Toulon et à Porto-Vecchio

Dans le cadre de la stratégie du Plan Logement d'abord (LDA), la FAS PACA Corse a œuvré pour aboutir à la signature de deux conventions partenariales signées en 2024 avec la métropole de Toulon et la ville de Porto-Vecchio. Pour mettre en œuvre ces deux conventions, la FAS PACA Corse a organisé deux séminaires à destination de multiples acteurs, l'un à Toulon et l'autre à Porto-Vecchio avec la participation de la FAS nationale. Deux journées de formation ont ensuite été réalisées pour chaque territoire, à destination des travailleur.euse.s sociaux.ales du secteur de l'Accueil Hébergement Insertion. Pour compléter le dispositif, une formation LDA destinée à un public de professionnel.le.s de l'accompagnement sera mise en place, sous la forme e-learning, afin de reprendre les concepts clés, de la théorie à la pratique.

Le Fonds d'animation du réseau, un outil de coopération et d'entraide

Le Fonds d'animation du réseau (FAR) est une ressource précieuse de la FAS constitué de 5 % des cotisations qui permet de financer des projets collaboratifs entre les fédérations régionales, avec la fédération nationale. En 2024, le FAR a notamment soutenu les projets portés par les fédérations Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.

Reconnaître les compétences des travailleur.euse.s pair.e.s

En s'appuyant sur l'expérience de la FAS Bourgogne-Franche-Comté, la FAS Hauts-de-France a engagé un travail d'adaptation du référentiel pédagogique de la formation RESPAI aux besoins des régions afin de maximiser les démarches visant à la faire inscrire au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour devenir un titre professionnel. En 2024, la FAS Hauts-de-France a organisé trois comités techniques avec les chargé.e.s de mission Participation et Formation des trois régions concernées et, en 2025, elle a publié le kit « Travail pair: nous avons semé des graines », avec des fiches actions thématiques.

Appliquer la transition écologique juste

Obtenu en 2023 pour une durée de trois ans, le financement alloué par le FAR aux régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire sur la transition écologique a mis en lumière le lien entre les inégalités sociales et environnementales. Grâce à la signature d'un partenariat entre l'ADEME et la FAS nationale, une expérimentation pilote a été lancée en Pays-de-la-Loire pour accompagner six adhérents. En parallèle, la FAS Pays-de-la-Loire a organisé des dizaines d'ateliers de sensibilisation réunissant environ 250 personnes accompagnées, bénévoles et professionnel.le.s de l'intervention sociale. En 2025, la FAS nationale et les FAS régionales engagées dans le projet organiseront un événement pour visibiliser les actions menées dans le réseau et engager la rédaction d'un plaidoyer autour d'une définition partagée de la transition écologique juste.



InterFAS: « Ce groupe permet d'enrichir nos process et de découvrir de nouveaux outils »

Né après le séminaire salarié.e.s interFAS de janvier 2023, un groupe de chargé.e.s de missions administratives s'est retrouvé tout au long de l'année 2024 pour partager des outils, des bonnes pratiques et rompre l'isolement. En novembre, une formation de deux jours à Paris a permis de renforcer les liens, d'expérimenter des outils collaboratifs et mettre en lumière le rôle central des métiers administratifs dans nos organisations.

Expérimenter et innover

La volonté de partager de nouvelles expériences

Parce que les métiers du social évoluent en prise directe avec les réalités territoriales et le contexte sociétal, parce que la créativité, la veille et l'innovation sociale sont au cœur de nos missions, nous ouvrons chaque année de nouveaux espaces d'expérimentations et de recherches. Emploi solidaire, travail pair, droit à l'alimentation, justice environnementale, précarité et addiction, besoins spécifiques des femmes sans domicile ou des jeunes en rupture, accès à la culture, modes de gouvernance... la FAS innove dans tous ses secteurs d'intervention.

Adapter sans cesse nos pratiques professionnelles au plus près des besoins des personnes, actualiser nos connaissances, nos modalités d'action et développer nos compétences : c'est le partage d'expériences qui fait aussi notre force. Fidèles à notre engagement fédéral de « favoriser le développement d'approches et de projets coopératifs au sein du réseau », nous avons créé ou intensifié en 2024 avec les FAS régionales et nos partenaires, de nombreux programmes, projets, recherches-actions et formations, en présentiel ou à distance.

En 2024, le programme de formation-action SEVE emploi, créé par et pour les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) pour lutter contre le chômage de longue durée et permettre l'emploi durable, a permis à 169 structures de s'initier à la démarche innovante de médiation active. Le programme Respirations, porté depuis 2019 par la FAS, Cultures du cœur et Les Petits Débrouillards, a quant à lui permis de soutenir 84 projets pour ouvrir l'accès des enfants et des familles sans domicile aux pratiques artistiques, de loisirs ainsi qu'à la culture scientifique : un apprentissage de la citoyenneté et un levier indispensable d'intégration sociale.

Deux nouvelles recherches-actions ont aussi été lancées en 2024, l'une sur le Contrat engagement jeunes, spécifiquement dédié aux jeunes en rupture (CEJ-JR), et l'autre sur les innovations démocratiques, avec le Conservatoire national des métiers (Cnam) et Cose comune, pour explorer de nouvelles voies tant sur la gouvernance associative que sur les relations avec les pouvoirs publics.

Enfin, pour mieux appréhender les liens entre justice sociale et transition écologique, une chaire « Transition écologique et travail social » (TETS) a vu le jour, dont les travaux inaugurent un nouveau « travail social vert ».

954

jours de formation
du programme
SEVE Emploi

84

projets du
programme
Respirations

86

volontaires en
service civique

2 060

kits et mallettes
d'accès à la culture

SEVE Emploi

Un programme ambitieux de lutte contre le chômage de longue durée et d'accès à l'emploi durable

Une année 2024 en progression

+18 % de sorties en emploi durable

28 902 heures dédiées à la relation employeurs

+41 % de périodes de mise en situation en milieu professionnel

+90 % d'employeurs partenaires

714 mises en relation collectives

Respirations

84 projets culturels, sportifs et scientifiques déployés sur tous les territoires

En 2024, le programme Respirations poursuit son développement sur le territoire hexagonal et à La Réunion. Co-porté par la FAS, Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards, il repose sur la coopération entre réseaux et partenaires. En 2024, 84 projets autour de la culture, du sport et de la science ont été menés, réunissant plus de 1 000 personnes. Avec plus de 80 intervenant.e.s sociaux.ales ayant suivi le parcours de sensibilisation, le programme poursuit son action pour intégrer les pratiques culturelles et scientifiques dans l'accompagnement social.

FAS OCÉAN INDIEN

Les jeunes ambassadeurs du « mieux manger »

La préservation des ressources naturelles et l'engagement citoyen sont deux axes forts de la FAS Océan Indien et de ses adhérent.e.s. Dans le cadre du programme Respirations et grâce à l'aide de l'association partenaire Les Petits Débrouillards La Réunion, un module « alimentation durable » est venu enrichir, en 2024, les activités destinées à promouvoir les droits culturels et la citoyenneté des plus jeunes. Des modules ludo-éducatifs adaptés à l'âge des participant.e.s associent outils numériques et travaux manuels. Ils ont été conçus à partir du patrimoine local pour que les petit.e.s deviennent, dès leur plus jeune âge, des ambassadeur.rice.s du « mieux manger » auprès de leur famille. Le concours du Conseil régional des personnes accueillies accompagnées a permis d'adapter les discours aux réalités économiques des familles du secteur AHI.

Projet

Vers de nouvelles pratiques d'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives

Le projet « Précarité et addiction - Accompagner les conduites addictives pour l'insertion globale des personnes », conduit par la FAS nationale, 4 FAS régionales et la Fédération Addiction, avec le soutien du Fonds de lutte contre les addictions, a pris fin en 2024. **Le rapport d'évaluation final** et des fiches pratiques « actions et activités » ont été publiés afin que tou.te.s les professionnel.les concerné.e.s puissent bénéficier de ces expérimentations et améliorer l'accompagnement des personnes cumulant précarité et addiction dans une démarche de réduction des risques.

Ces trois années menées dans des conditions parfois difficiles, dues à la fois aux préjugés et représentations, à la surcharge de travail et aux difficultés rencontrées par le secteur social et médico-social, ont permis de tirer des enseignements utiles à tou.te.s les intervenant.e.s confronté.e.s à ces problématiques complexes.

→ **Premier enseignement :** la formation initiale, continue et réciproque entre les différents secteurs concernés est indispensable pour mieux comprendre et considérer les personnes ayant des conduites addictives dans leur globalité.

→ **Deuxième enseignement :** les partenariats et les collaborations entre intervenant.e.s de l'addictologie, du social, du médico-social et du sanitaire sont nécessaires pour décloisonner les approches et les expertises au plus près des besoins.

→ **Troisième enseignement :** homogénéiser et pérenniser les moyens financiers est une condition sine qua non à la poursuite des expérimentations de promotion de la santé et de réduction des risques chez les consommateur.rice.s de produits psychoactifs.

« **Aujourd'hui, je me sens plus à l'aise pour aborder ces questions de consommation. Au sein de l'équipe, il y a une levée du tabou et les résident.e.s donnent plus facilement leur confiance. Le travail d'accompagnement social s'en trouve facilité. Un vrai travail de réflexion a été engagé sur la question de la consommation d'alcool. Nous nous sommes interrogés tout au long du projet.** »

UNE INTERVENANTE SOCIALE PARTIE PRENANTE DU PROJET

projet

Genre, précarité et addiction : MAAA’elles s’amplifie

Les résultats du projet MAAA’elles ont confirmé en 2024 le besoin d’améliorer la prise en charge et en soin des femmes en situation de précarité et d’addiction, encore sous-représentées au sein des accueils de jour, en s’appuyant sur leurs besoins spécifiques. Ils ont également souligné le rôle central des structures de la veille sociale tout en mettant en lumière la nécessité d’impliquer davantage les maraudes et équipes mobiles pour une meilleure considération et accompagnement de ce public.

Fortes des enseignements tirés de ce projet, clôturé en 2023, la FAS et la Fédération Addiction ont décidé d’amplifier leur action à l’intention des femmes en situation de précarité présentant des conduites addictives. Soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions, MAAA’elles – volet 2 impliquera six accueils de jour et deux équipes mobiles après un appel à mobilisation en direction des structures de la veille sociale adhérentes de la FAS et de la FNSS.

Chaire TETS

Pour un travail social vert !

Transition écologique et justice sociale sont indissociables. Si les débats et arbitrages récents ne vont pas dans le sens de politiques publiques ambitieuses de transition écologique et de transition juste, la FAS reste résolument engagée sur ce front. Après avoir affirmé dans son Projet fédéral l’importance stratégique de ces questions, une chaire « Transition écologique et évolution du travail social » (TETS) a vu le jour au sein de la fédération. Elle est animée par Maÿlis Dupont, sociologue, avec le soutien de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP), particulièrement précieux dans ce contexte.

« Il s’agit d’apprendre à amener les questions écologiques dans des espaces où l’on n’en parle pas, alors que ce sont des questions qui évidemment concernent tout le monde et peuvent avoir un grand impact sur la vie des personnes, explique Maÿlis Dupont. Mais les professionnel-le-s ne sont pas vraiment équipé.e.s pour cela : iels ne se sentent pas capables ou pas légitimes pour en parler, et iels ne font pas forcément le lien avec leur métier

d’accompagnement. Iels passent du coup souvent à côté des nombreuses ressources de transition écologique des personnes concernées, dont nous avons le plus grand besoin pour avancer... »

La participation autour des enjeux écologiques peut être perçue comme difficile, parce que le vocabulaire est technique, les problèmes trop globaux, etc. Une expérimentation de terrain menée avec le département de Seine-Saint-Denis, le Campus de la Transition et l’association VoisinMalin, a été lancée dans deux agences locales d’insertion pour aider les professionnel-le.s à intégrer la question écologique à leur activité, avec les personnes concernées et en fonction des réalités territoriales. Ses résultats, ainsi que ceux d’une expérimentation menée avec la FAS Pays-de-La-Loire et l’ADEME, dans six structures du secteur AHI, fourniront des retours d’expérience utiles aux acteur.rice.s du secteur.

Un webinaire organisé en décembre 2024 par la FAS, avec Laurence Tubiana, présidente de la Fondation européenne pour le climat (ECF) et Selma Mahfouz, co-autrice du rapport « Les incidences économiques de l’action pour le climat » (France Stratégie, mai 2023), a également nourri la réflexion et notre mobilisation.

Outils culturels

Des kits et des jeux pour les familles et les enfants

8 020 € de chèques Lire

attribués par le ministère de la Culture pour la Nuit de la lecture et le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLPJ)

2 060 kits et mallettes

octroyés par le ministère de la Culture, le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis et la Réunion des musées nationaux-Grand Palais

130 kits structures

1 800 kits familles

« Été culturel des livres à soi » du SLPJ

113 mallettes

« Jeu Art et Sport » et « Histoires d’arts » du ministère de la Culture et de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais

Recherche-action

CEJ-JR : pour une remobilisation sur mesure des jeunes en rupture

La FAS, en lien avec l’Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) qu’elle a missionnée en 2023, a conduit une recherche-action sur le Contrat d’engagement jeune dans sa version dédiée aux jeunes dits « en rupture » (CEJ-JR). Les investigations menées entre 2023 et 2024 ont permis de mieux comprendre les effets du CEJ-JR sur les jeunes, les structures et les professionnel-le.s des dix projets sélectionnés. Le bilan intermédiaire, publié par la FAS et l’ANSA, révèle que le CEJ-JR constitue une opportunité inédite de développement des coopérations territoriales en faveur de l’insertion des jeunes, malgré les obstacles rencontrés en termes de délais, de gouvernance et de mobilisation sur des territoires hétérogènes. Une preuve, s’il en fallait,

que la remobilisation de jeunes très éloigné.e.s de l’emploi dans un parcours d’insertion relève du temps long.

La recherche-action a abouti à plusieurs observations positives majeures :

→ Le CEJ-JR légitime la place des porteur.euse.s de projets associatifs dans l’accompagnement des jeunes en complémentarité avec le travail des missions locales.

→ Les projets permettent d’initier ou de renforcer les coopérations des parties prenantes en faveur du repérage et de la construction de parcours adaptés.

→ Les différentes solutions d’insertion (CEJ et CEJ-JR notamment) peuvent être mieux articulées.

Cette recherche-action invite à plus de souplesse, de coopération et d’individualisation, et vient enrichir le plaidoyer de la FAS en faveur de la construction de parcours sur mesure, ajustés au plus près des besoins des jeunes en rupture.

Recherche-action

Associations et pouvoirs publics : peut-on changer les règles du jeu ?

Comment nouer un dialogue exigeant mais constructif avec les pouvoirs publics ? Comment renforcer la place du collectif et des personnes concernées dans la gouvernance et l'action sociale ? La FAS s'est associée au sociologue Jean-Louis Laville, du Conservatoire national des métiers (Cnam), et à Marie-Catherine Henry, de Cose Commune, pour conduire une recherche-action relative aux innovations démocratiques des associations.

Après un recensement des expériences innovantes du réseau des adhérent.e.s de la FAS, Jean-Louis Laville et Marie-Catherine Henry ont

mené six enquêtes de terrain pendant plusieurs mois afin d'analyser plus profondément les spécificités de ces innovations. Le rapport intermédiaire issu de cette recherche-action illustre concrètement les principales difficultés documentées par le réseau de la FAS : la rigidité du cadre normatif de l'évaluation, l'invisibilisation de la réalité des pratiques du travail social et des bénéfices pour les personnes concernées, l'inadéquation des référentiels quantitatifs au travail social, la nécessité de faire confiance aux acteur.rice.s...

Cette recherche-action d'intérêt général met en évidence la force de la participation citoyenne et des démarches collectives qui redonnent du pouvoir d'agir aux salarié.e.s, aux personnes concernées et aux bénévoles. Elle inaugure une série de réflexions passionnantes pour tenter collectivement de renforcer les dynamiques associatives et de changer les règles du jeu d'un dialogue démocratique crucial pour l'avenir de la société tout entière.

Les formations FAS : valoriser les métiers du social

Le travail social a considérablement évolué ces dernières années et l'une des principales missions de la FAS est d'agir pour faire reconnaître les compétences étendues des professionnel.le.s. Les FAS régionales sont au premier plan pour élaborer et porter une offre de formations qui permette aux adhérent.e.s de soutenir leurs équipes pour valoriser leur savoir-faire et leur savoir-être.

ETAIE

Encadrant.e technique : un métier à part entière

Le métier d'encadrant.e technique est essentiel dans le secteur de l'Insertion par l'activité économique (IAE) pour accompagner le retour à l'emploi des personnes les plus précaires. Afin de valoriser leurs compétences techniques et sociales, la FAS, avec le soutien et la collaboration des inter-réseaux de l'IAE, est l'organisme certificateur du titre professionnel d'Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique - ETAIE (RNCP 36697). Ce titre se décline en quatre blocs de compétences correspondant aux grandes missions des encadrant.e.s, à l'intersection des enjeux sociaux et économiques des SIAE. Il s'agit d'un parcours modulable et en alternance d'une durée moyenne d'un an et demi.



ETAIE en 2024

+ de 100 encadrant.e.s formé.e.s

100 % des encadrant.e.s en fin de parcours se sont présenté.e.s à l'examen, soit 70 stagiaires

73 % ont obtenu leur certification, soit 51 encadrant.e.s

+ de 88 % des personnes formées exercent les activités qu'elles visaient – sur l'exercice 2022-2024, 6 mois après la formation ETAIE,

Lancement de nouvelles promotions en Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine

ETAIE

En Nouvelle-Aquitaine, ETAIE en présentiel ET à distance

La FAS Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la FAS nationale et de la Banque des territoires, propose un format expérimental de la formation ETAIE en multimodale. À la formation classique en salle, des temps d'échange de pratiques à distance et de l'Action de formation en situation de travail (AFEST) sont intégrés. Les premiers retours sont très positifs car ces nouvelles modalités répondent aux contraintes d'accès à la formation (éloignement géographique, difficultés d'organisation, etc). L'aspect intégratif de l'alternance et la professionnalisation des SIAE sont renforcés par l'AFEST qui permet d'observer et d'accompagner les stagiaires individuellement dans leur environnement quotidien de travail, favorisant le lien entre l'évolution de leurs pratiques professionnelles et celle de leurs structures.

FAS OCCITANIE

Réfèrent participation : une posture qui s'apprend

En 2024, la FAS Occitanie déploie une nouvelle formation sur la Sensibilisation à la posture de réfèrent participation, financée dans le cadre du Pacte des solidarités en Occitanie. Co-construit et co-animé par la FAS Occitanie, une chercheuse universitaire, une personne concernée et une formatrice de formateur.rice.s, le parcours se déroule sur trois jours et vise plusieurs objectifs : acquérir des repères théoriques, connaître les moyens pour la mise en œuvre d'un processus de participation, savoir comment transmettre ses acquis et impulser une dynamique auprès de ses collaborateurs.

La formation gratuite s'adresse aux cadres des structures adhérentes, mais aussi aux personnes travaillant hors du secteur associatif, notamment des partenaires institutionnels. Inclure toutes les parties prenantes favorise la déclinaison des pratiques participatives dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques locales.

FAS GRAND EST

Médiation active : un nouveau « savoir-être »

Avec le soutien du Pacte des solidarités, la FAS Grand Est a organisé en 2024 une formation à la médiation active pour les professionnel.le.s des structures d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (AHI). Pendant trois jours, les participant.e.s étaient invité.e.s à interroger leurs pratiques, leur approche de l'emploi, en mobilisant le concept de médiation active, à appréhender les outils d'accompagnement vers l'emploi et à expérimenter des actions de médiation en équipe pour lever les freins d'accès à l'emploi. Cette formation a bénéficié à 89 participant.e.s sur huit départements. Grâce à un taux de satisfaction de 84 % et un taux de recommandation de 98 %, la formation sera reconduite en 2025.

La FAS se fait entendre dans les médias et sur les réseaux

Le service communication de la FAS a pour mission de valoriser les actions, les publications, les événements initiés par les chargé.e.s de missions au service des adhérent.e.s. L'année 2024 a été particulièrement riche avec en point d'orgue les Journées du travail social qui ont été l'occasion de produire encore plus de contenus partagés sur le site internet, sur les réseaux sociaux et d'accroître notre visibilité dans les médias.

20 communiqués

de presse envoyés aux médias nationaux et régionaux

56 newsletters

adressées à plus de 13 200 abonné.e.s

15 événements

en présentiel : Les Journées du travail social, 8 Journées nationales, 7 Journées de rencontres réseau

15 vidéos

diffusées sur les réseaux sociaux

+ de 350 posts

sur les réseaux sociaux

47 800 abonné.e.s sur LinkedIn (+ 130 % depuis 2021)

11 000 followers sur Facebook

En 2024, la FAS quitte le réseau X et rejoint la communauté Bluesky.

30 publications éditées

317 actualités publiées sur le site internet de la FAS

Le programme SEVE Emploi fait peau neuve

→ 1 nouvelle charte graphique : un acronyme plus explicite pour mieux identifier le programme

→ 1 nouveau site internet

Un site internet plus clair, didactique et plus intuitif, qui donne de l'élan et renforce la dynamique du programme. Il est à destination des SIAE mais aussi des employeurs. C'est un outil pour notamment s'informer sur le programme SEVE Emploi, découvrir des témoignages et accéder à des ressources exclusives.



Nos publications pour outiller nos adhérent.e.s

Plaidoyers, guides, fiches techniques, notes de synthèse, la FAS a produit 30 publications sur l'année 2024 : 15 sont présentées dans les chapitres 1 et 2 et les 15 autres ci-dessous. Ces ressources sont autant d'outils mis à la disposition des adhérent.e.s pour déchiffrer les politiques publiques et les accompagner dans leurs actions en faveur des structures et des droits des personnes accompagnées.



Guide à destination des évaluateur.rice.s du secteur de l'inclusion sociale



Fiches culture, sport et loisirs



Analyse - Application de la loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration



Plan d'accompagnement - Prestation d'alimentation



Changement de regard et de pratiques



Recruter autrement avec les SIAE



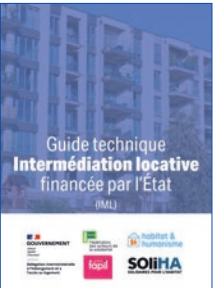
Fiche KEZAKO



Le cadre juridique de la transmission de données personnelles



Note d'éclairage - Logement d'abord



Guide technique Intermediation locale financée par l'Etat



La gestion des places dans le Dispositif National d'Accueil (DNA)



Votre voix votre vote - Pour une Europe plus juste, plus sociale



FMag 28



Décryptage juridique - Loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration



Rapport intermédiaire de la Recherche-Action du CEJ-JR



Toutes les ressources de la fédération sur federationsolidarite.org

Les 24 adhérents nationaux



Faire fédération

Nos instances

COLLÈGE FAS Régions

- Nicolas Bourguignon & Quentin Brisset**
FAS Nouvelle-Aquitaine
- Frédéric Bauer & Valérie Zminka**
FAS Grand Est
- Jimmy Bonmalais**
FAS Océan Indien
- Michel Bouquet**
FAS Occitanie
- Daniel Delaveau**
FAS Bretagne
- Hugues Deniele**
FAS Hauts-de-France
- Marie-Paul Legras-Froment**
FAS Centre-Val de Loire
- Marisa Lai-Puiatti**
FAS Auvergne-Rhône-Alpes
- Jean-Claude Laurent**
FAS Pays de la Loire
- Fabrice Lefebvre**
FAS Normandie
- Thierry Mila**
FAS PACA Corse
- Martine Théaudière**
FAS Île-de-France
- Brice Morey**
FAS Bourgogne-Franche-Comté

COLLÈGE Adhérents nationaux

- Claude Magdelonnette**
Fondation de l'Armée du Salut
- Denis Soriot**
Cités Caritas
- Gaëlle Tellier**
Groupe SOS Solidarité
- Stéfanía Parigi**
Adoma

COLLÈGE Bénévoles

- Sylvie Guillaume Lahso**
Entraide et Solidarités
- Pascal Brice**
Association Saint-Benoît Labre
- Jean-Marc Calmel**
RVCG
- Christiane Guillouzo**
ASFAD
- Marie-Paule Serre-Jamet**
Fondation COS

COLLÈGE Intervenant.e.s sociaux.ales

- Eléonore Le Meur**
Fondation Massé-Trévidy
- Gaylord Chapuis**
Comité D-Base
- Karim Zarkout**
LAHSo

COLLÈGE Personnes accompagnées

- Lou-Jayne Hamida**
ALC
- Rezvan Ghaeizadeh**
ARELIA
- Assiatou BAH**
Association Aurore
- Anne-Sophie Rochegune**
Fondation de l'Armée du Salut

COLLÈGE Salarié.e.s

- François Bregou**
Aux captifs, la libération
- Véronique Lambert**
L'étape
- Sandrine Fontaine**
ASLD

COLLÈGE Personnes qualifiées

- Axelle Brodriez-Dolino**
CNRS
- Florian Guyot**
Association Aurore

Bureau Fédéral

- Pascal Brice**
Président
- Lou-Jayne Hamida**
Vice-Présidente
- Thierry Mila**
Secrétaire général
Représentant des FAS régionales
- Véronique Lambert**
Secrétaire générale adjointe
- Florien Guyot**
Trésorier
- Hugues Deniele**
Trésorier adjoint
Représentant des FAS régionales
- Stéfanía Parigi**
Membre
- Karim Zarkout**
Membre

Pourquoi elles nous ont rejoints ?



Kamala Tacoun
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,
FAS OCÉAN INDIEN

« La FAS a amorcé cette année une réflexion essentielle sur la valeur du travail social et sa valorisation. Cela nous donne collectivement des clés pour faire front face aux difficultés du quotidien, réinsuffler du sens à nos actions, s'inspirer des bonnes pratiques et concrétiser des réussites et des projets à haute valeur humaine ajoutée. »



Fanny Gagnaire
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,
FAS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« Je suis revenue à la FAS aujourd'hui avec la volonté de retrouver une parole institutionnelle libre et du pouvoir d'agir. Dans ce contexte de doute, d'incertitude, de peur parfois, j'ai choisi de rejoindre un réseau capable de porter une parole forte, générale et engagée. »



Marie-Paul Legras Froment
PRÉSIDENTE DE LA FAS
CENTRE-VAL-DE-LOIRE

« Nous, FAS nationale, régionales, adhérent.e.s, avons rempli notre devoir d'alerte de l'opinion publique en solo, en inter-réseaux, nous avons porté des plaidoyers en nous appuyant sur l'adhésion du plus grand nombre, professionnel.le.s, bénévoles, personnes concernées. »



Eléonore Le Meur
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION,
FAS NATIONALE

« J'ai rejoint la FAS pour témoigner sur mon travail de terrain, la situation des personnes concernées, les plus vulnérables et le travail social. Ici je peux réfléchir à tous les sujets qui me préoccupent en tant qu'intervenante sociale, construire un discours commun et le porter dans les sphères décisionnaires. »



Sylvie Guillaume
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION,
FAS NATIONALE

« À la fin de mes mandats européens, j'ai souhaité pouvoir me réinvestir dans le milieu associatif, source de mon engagement. Membre de Lahso et présidente de Forum réfugiés, il m'a semblé naturel de me tourner vers la FAS pour tenter d'y apporter mes compétences. En ces temps troublés où les ONG sont attaquées, il faut être ensemble pour défendre nos valeurs et nos apports à la société. »

Organigramme

Direction générale

Nathalie Latour
Directrice générale
Margaux Gaillard
Responsable
Mission d'appui stratégique
Marjorie Olivier
Attachée de direction

Chaire Transition écologique et évolution du travail social

Maÿlis Dupont
Sociologue et responsable de la chaire de la Transition écologique

SERVICE EXPÉRIMENTATION INNOVATION - RECHERCHE

Nathalie Crouzet
Responsable du service

Irène Montanès
Assistante fonds de soutien
adhérent.e.s / Service Civique

CULTURE/SPORT/LOISIRS
Jean-Sébastien Deston
Chargé de projet Vacances pour
tou.te.s

Tiphaine Guérin
Responsable des missions
Culture et Europe

Marie-Charlotte Pierre
Coordinatrice Respirations

Antoine Mouly
Coordinateur Respirations
(CDD de remplacement)

SEVE EMPLOI
Marine Tous-Lion
Responsable du programme

Sarah Albert
Chargée de projet

Soline Bonnier
Émilie Croguennec
Diane Demoen
Mathilde Milteau
Formatrices

Héloïse Hamain
Yann Marchat
Chargé.e.s de projet

Jerry Rasamoely
Chargé de mission Normandie

SERVICE COMMUNICATION ET PARTENARIATS PRIVÉS

RESPONSABLE DU SERVICE
À recruter

CONTENUS
Audrey Coral
Chargée des contenus éditoriaux

ÉVÈNEMENTIEL
Naïma Slimani
Responsable événementiel

STUDIO GRAPHIQUE
Enora Ménard
Chargée de la création graphique,
coordination, communication des
programmes et opérations spéciales

Tsvetomir Tsvetanov
Graphiste
Chloé Bailly
Graphiste (Alternance)

RELATIONS PRESSE
ET RÉSEAUX SOCIAUX
Charlotte Abello
Chargée des relations médias
et réseaux sociaux

WEB
Olivier Simon
Chargé de communication digitale

SERVICE STRATÉGIE ET ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Emmanuel Bougras
Responsable du service

VEILLE SOCIALE / HÉBERGEMENT LOGEMENT

Camille Flaszenski
Chargée de mission
Hébergement / Logement

Marie Phiquepal
Chargée de mission Hébergement

Aude Tchekhoff
Chargée de mission
Veille sociale/Hébergement

IAE / FORMATION /EMPLOI
Nada Breidi
Chargée de mission ETAIE / IAE

Coline Derrey-Favre
Chargée de mission Emploi / IAE

RÉFUGIÉS / MIGRANTS
Adèle Croisé
Chargée de mission

JEUNES / JUSTICE
Margaux Schwindt
Chargée de mission

DROITS DES FEMMES /
PROSTITUTION
Marine Malberg
Chargée de mission

SANTÉ
Charline Barghane
Chargée de mission Santé
Marie Chatagnon
Chargée de projets Addiction
Précarité (appui extérieur)

TRAVAIL SOCIAL / PARTICIPATION
Elvire Ticchioni
Chargée de mission

Nos fédérations régionales

Auvergne-Rhône-Alpes

63 rue Smith
69007 Lyon
Tél. 04 37 70 19 19
federationsolidarite-aura.org

Marisa Lai-Puiatti Présidente
Fanny Gagnaire Déléguée régionale

Bourgogne Franche-Comté

Bâtiment Dionysos
3 rue Jean Monnet
21300 Chenôve
Tél. 07 76 58 10 77
bfc@federationsolidarite.org

Brice Morey Président
Léo Bégin-Doisy Délégué régional

Bretagne

10 boulevard Charner
22200 Saint-Brieuc
Tél. 02 57 18 01 27
bretagne@federationsolidarite.org

Daniel Delaveau Président
Valérie Hamdi Déléguée régionale

Centre-Val de Loire

11 rue des Corderies 41000 Blois
Tél. 02 54 46 46 93
contact@federationsolidarite-cvl.org

Marie-Paul Legras-Froment
Présidente
Séverine Demoustier Directrice
régionale

Grand Est

17 avenue de Metz
54320 Maxéville
Tél. 03 88 51 00 23
contact@fasge.eu

Frédéric Bauer Co-Président
Valérie Zminka Co-Présidente
Alexis Moreau Directeur régional

Hauts-de-France

199-201 rue Colbert Centre Vauban
Bât Lille, 2e étage 59000 Lille
Tél. 03 20 06 15 06
hautsdefrance@federationsolidarite.org

Hugues Deniele Président
Tiffany Thirolle Déléguée régionale

Île-de-France

30 boulevard de Chanzy
93100 Montreuil
Tél. 01 43 15 80 10
contact@federationsolidarite-idf.org

Martine Théaudière Présidente
Isabelle Medou-Marère Directrice
régionale

Normandie

9 rue Georges Braque Immeuble
Alpha 76000 Rouen
Tél. : 09 88 31 62 31
accueil.normandie@federationsolidarite.org

Fabrice Lefebvre Président
Aurélie Moreau Directrice régionale

Nouvelle-Aquitaine

123 avenue René Cassagne Lot 43
33150 Cenon
Tél. 05 56 32 19 57
nouvelle-aquitaine@federationsolidarite.org

Nicolas Bourguignon Co-président
Quentin BRISSET Co-président
Marie Poussier Déléguée régionale

Occitanie

Le Périscope - Bât A - 7 rue Hermès
31520 Ramonville Saint-Agne
Tél. 05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Michel Bouquet Président
Anne-Claire Hochedel Déléguée
régionale
Judith Marie Déléguée régionale
adjointe

PACA-Corse

3 place d'York
13200 Arles
Tél. 06 29 79 12 52
pacacorse@federationsolidarite.org

Thierry Mila Président
Diletta Donnarumma Coordinatrice
régionale

Pays de la Loire

85 boulevard Germaine Tillion
49100 Angers
Tél. 02 41 20 45 16
paysdelaloire@federationsolidarite.org

Jean-Claude Laurent Président
Maïté Fernandez Déléguée
régionale

Océan Indien

20 chemin Canabady
97410 Saint-Pierre
La Réunion
Tél. 06 92 40 44 98
secretariat-oi@federationsolidarite.org

Jimmy Bonmalais Président
Kamala Tacoun Déléguée régionale

par **Nathalie Latour**,
directrice générale de la Fédération
des acteurs de la solidarité



Perspectives

2024 fut une année inédite, marquée par une instabilité politique durable, une pression croissante sur les solidarités et un durcissement des politiques sociales. Dans cette tourmente, notre collectif a tenu bon, avec lucidité, détermination et une mobilisation constante à tous les niveaux du réseau. En 2025, la Fédération poursuit cette dynamique de vigilance active, portée par son projet fédéral, boussole stratégique essentielle, dans un contexte de tensions sociales et démocratiques accrues. Sur le front du plaidoyer, notre action s'est intensifiée, notamment dans le cadre du Projet de loi de finances, dans un contexte global de baisse des financements, nous avons pu obtenir quelques petites avancées sur des sujets clés. Sur le terrain de l'emploi, après une année de concertation territoriale ayant rassemblé plusieurs milliers de personnes, nous avons avec 16 autres organisations présenté en mars des propositions pour rendre effectif le droit à l'emploi. Inscrit dans la Constitution, ce droit reste inaccessible à trop de personnes qui en sont durablement éloignées. L'insertion par l'activité économique, aujourd'hui fragilisée, demeure un levier essentiel à défendre. Face à la fermeture brutale de places d'hébergement pour demandeur.se.s d'asile, nous avons rappelé que la pression croissante sur les associations ne peut justifier la mise à la rue délibérée de personnes déboutées ou réfugiées.

Ces structures reposent sur des cadres juridiques engageant l'État, qui devra en assumer les conséquences. Face à la dégradation des situations, deux contentieux collectifs ont été déposés : l'un sur l'hébergement et le logement, l'autre sur les blocages numériques à l'accès au séjour. Ces recours, fondés sur des remontées de terrain et une stratégie d'influence via les médias et les réseaux sociaux, incarnent une défense exigeante des droits des personnes. Dans la suite de la recherche-action sur les innovations démocratiques dans le réseau avec le CNAM, le colloque « Associations - État : changer les règles du jeu » a rassemblé en avril 600 participant.e.s et ouvre une expérimentation territoriale pour refonder un dialogue partenarial clair, responsable et juste avec l'État et les collectivités territoriales. Deux chantiers structurants marquent aussi l'année : une enquête nationale sur l'état des solidarités, indispensable pour étayer les enjeux de fragilisation des associations et outil de prospective à l'horizon 2027 ; et un séminaire stratégique en novembre avec les FAS régionales, pour adapter notre fonctionnement, renforcer la coopération et gagner en agilité collective. Dans ce contexte, nous devons rester plus que jamais solidaires et ne jamais sous-estimer notre force collective. Merci de votre engagement constant au sein de la Fédération.

Nos partenaires Institutionnels



Fondations et partenaires privés



Associations et collectifs PARTENAIRES ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS DONT LA FAS EST MEMBRE FONDATRICE



COLLECTIFS DONT LA FAS EST MEMBRE





Fédération
des acteurs de
la solidarité

www.federationsolidarite.org



FederationSolidarite



FedeSolidarite



FederationSolidarite